

INSCRIPTION AU LYCEE FERDINAND FABRE 2024-2025

ATTENTION, après l'arrêt des cours, des démarches d'affectation et d'inscription restent à faire qui peuvent durer jusqu'à début juillet et qui nécessitent la présence de l'élève ou de ses représentants légaux selon le calendrier d'affectation et d'inscription.

Dates importantes

Du 6 mai au 27 mai 2024: saisie des vœux sur les services d'orientation par les familles

7 juin 2024 : fin de cours lycée + date limite saisie Affelnet

11 juin au 17 juin (sauf 14 juin) : Temps consacré à la préparation du Grand Oral et les révisions des spécialités pour les élèves de Terminale

14 juin 2024 : Baccalauréat Français

18 juin 2024 : baccalauréat Philosophie

19-21 juin 2024 : Epreuves écrites des Spécialités

Semaine du 24 Juin : Epreuve du Grand Oral

Mercredi 26 juin : résultats des affectations des élèves de 3eme et de 2^{nde}

Vendredi 28 juin au vendredi 5 juillet : oraux Français pour les 1ere

Lundi 1^{er} et Mardi 2 juillet 2024: Diplôme National du Brevet

Résultats bac 1^{er} groupe : 8 juillet 2024

Résultats DNB : 11 juillet 2024

Inscription en 2^{nde} Générale :

Les dossiers d'inscription ne pourront être distribués qu'après les résultats d'affectation, le mercredi 26 juin.

Les élèves de 3eme devront ramener le dossier dûment rempli le lundi 1^{er} ou le mardi 2 juillet, jours du brevet, afin que les élèves habitant loin n'aient pas à revenir à la Cité Ferdinand Fabre.

Résultats affectation	Mercredi 26 juin
Distribution des dossiers des élèves affectés au lycée F. Fabre	Mercredi 26 juin
Retour des dossiers	Lundi et mardi 2 juillet

Inscription en 1ere Générale et Technologique :

Les dossiers d'inscription seront distribués après les conseils de classe.
Les résultats des affectations en 1ere seront le 26 juin. Les dossiers d'inscription seront à ramener au plus tard le 27 juin.

Pour les élèves de 2^{nde} de le Cité F. Fabre qui demandent une 1ere Générale ou une 1ere ST2S au Lycée Ferdinand Fabre, nous commencerons les inscriptions à partir de la semaine du 3 juin afin d'éviter aux élèves habitant loin de revenir à la Cité Ferdinand Fabre alors qu'ils n'ont plus cours. Les inscriptions ne pourront cependant être validées officiellement que lorsque les élèves auront leurs affectations le 26 juin.

Pour les élèves de 2^{nde} de le Cité F. Fabre qui demandent une orientation dans un autre établissement, nous vous invitons à prendre contact avec le nouvel établissement d'accueil dès réception de l'affectation le 26 juin afin de procéder aux inscriptions.

Pour les élèves qui ne sont pas de Ferdinand Fabre, nous ne pourrons les inscrire qu'à partir du 26 juin, une fois l'affectation reçue.

Résultats affectations	Mercredi 26 juin
Distribution des dossiers d'inscription	Semaine du 3 juin
Inscription en 1ere Générale ou 1ere ST2S pour les élèves déjà scolarisé à Ferdinand Fabre	A partir du 7 juin, jusqu'au 27 juin
Inscription en 1ere Générale ou 1ere ST2S pour les élèves n'étant pas encore scolarisés à Ferdinand Fabre	Jeudi 27 juin

Inscription en Terminale :

Distribution des dossiers la semaine du 3 juin.

Dossier à ramener au plus tard le 14 juin, jour du baccalauréat français afin que les élèves habitant loin n'aient pas à revenir à la Cité Ferdinand Fabre.

Demande d'internat :

Vous avez la possibilité de faire une demande d'internat auprès du lycée professionnel Fernand Leger de Bédarieux. Les dossiers des élèves les plus éloignés seront prioritaires. Merci de nous informer de cette démarche en cochant la case dédiée sur le dossier d'inscription.

Informations importantes

↳ Pour toute situation particulière demander conseil impérativement avant le 30 Mai au professeur principal, au CPE et/ou au Psy-En.

↳ Les dossiers d'inscription seront distribués aux élèves déjà scolarisés à la cité mixte Ferdinand Fabre. Ils seront également téléchargeables sur le site du lycée pour les élèves extérieurs.

↳ Les élèves doivent forcément avoir été affectés pour pouvoir être inscrits

↳ L'avis « favorable » du conseil de classe ne vaut pas affectation

↳ L'avis défavorable du conseil de classe entraîne l'annulation du vœu dans Affelnet.

↳ **ATTENTION** : Les différents vœux doivent être hiérarchisés, toutes voies confondues.

↳ **ATTENTION** : risque de ne pas être affecté si aucune démarche n'est engagée.

↳ Pour les élèves affectés dans un autre établissement, il appartient aux familles de se rapprocher du nouvel établissement d'accueil pour procéder à son inscription